



Ordre des diététistes  
nutritionnistes  
du Québec

## RÔLE D'AUDIENCE DU CONSEIL DE DISCIPLINE

MAI 2026

Parties et n° dossier	Nature de la plainte	Représentation	Composition du conseil	Nature de l'audience	Date, heure et lieu
<p><i>Marie-Claude Tremblay,</i> <i>Diététiste-nutritionniste</i> <i>Syndique</i> Plaignante c. <i>Nicolas Leduc-Savard,</i> <i>Diététiste-nutritionniste</i> Intimé  N° 16-25-018</p>	<p>Avoir fait des déclarations contenant des déclarations contraires aux normes professionnelles et aux données de la science généralement reconnues</p> <p>Avoir permis que son titre professionnel soit utilisé en association avec un produit dans le but d'en faire la promotion</p> <p>Avoir fait défaut d'exercer sa profession conformément aux normes professionnelles et aux données actuelles de la science</p> <p>Entrave</p>	<p>M<sup>e</sup> Karoline Khelfa Avocate Procureure de la plaignante M<sup>e</sup> Camille Tremblay-Pelchat Avocate Procureure de la plaignante  M<sup>e</sup> Julie-Véronique Allaire Avocate Procureure de l'intimé</p>	<p>M<sup>e</sup> Jean-Guy Légaré Avocat Président du conseil  Marco Vitullo Diététiste-nutritionniste Membre du conseil  Marie-Hélène Vaillant Diététiste-nutritionniste Membre du conseil</p>	<p>Audition sur culpabilité</p>	<p>Le 29 mai 2026, à 9 h 30, sur une plateforme numérique.</p> <p>Pour plus d'informations, communiquez avec la secrétaire du conseil de discipline, M<sup>e</sup> Sylvie Lavallée, avocate, au (514) 393-3733 ou à <a href="mailto:info@odnq.org">info@odnq.org</a></p>